

Commune de WINGEN SUR MODER

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers

élus : 19

En fonction : 18

Présents : 13

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

Le 9 avril 2025 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Mme HUNSINGER Simone, Maires adjoints, M. BARIDO Nicolas, Mme LEININGER Florence, Conseillers municipaux délégués, Mme DETTWILLER Séverine, Mme DURRENBERGER Sophie, Mme FRANCOIS Catherine, M. JOAN Sébastien, Mme PFEIFER Sylvie, Mme SCHMITT-MERX Dominique, M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

Date de
Convocation :

27/03/2025

Absents Pouvoir :

Mme BANZET Emma a donné Pouvoir à M. Sylvain CUNRATH
Mme BRUNNER Magdolna a donné Pouvoir à M. Christian DORSCHNER
Mme CRENNER Josiane a donné Pouvoir à Mme Simone HUNSINGER
M. HOPP Mathieu a donné Pouvoir à Mme Christine DOERFLINGER
M. KLEIN Jean-Marie a donné Pouvoir à Mme Dominique SCHMITT-MERX.

La Séance est
ouverte à :

19 h 30

Secrétaire de Séance : Mme Florence LEININGER.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2025
2. Création du grade d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles
3. Demande de subventions pour voyage scolaire
4. Vote des taux d'imposition 2025
5. Budget 2025
 - Budget Principal
 - Budget annexe Réseau Câblé
6. Délégation de signature pour la vente de terrains
7. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
8. Divers

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2**CREATION DU GRADE D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES**

Le maire informe que l'ATSEM Aurore MERCIER peut prétendre à un avancement de grade. Pour cela, il faut créer le grade.

Il propose de transformer le poste d'Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles en 1^{ère} classe et de modifier par la même occasion le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De transformer l'un des deux postes d'Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles en Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à compter du 1^{er} mai 2025
- De modifier le tableau des effectifs du personnel comme suit :

GRADE	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	temps travail
ADMINISTRATIF				
Rédacteur	B	1	1	100%
Adjoint administratif	C	1	1	100%
TECHNIQUE				
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	1	1	90%
Adjoint Technique	C	4	3	100%
Adjoint Technique (emploi aidé)	C	1	1	60%
Adjoint Technique (camping)	C	1	1	20%
Adjoint technique (circulation école)	C	1	1	17%
SOCIAL				
ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	76,5%
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	76,5%

Adopté à l'unanimité.

POINT 3**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR VOYAGE SCOLAIRE**

Le maire tient à rectifier l'intitulé car il ne s'agit pas d'un voyage scolaire mais d'un projet d'éveil musical.

Il informe que deux élèves habitant Wingen mais scolarisés à Ingwiller participeront à un éveil musical au sein des classes de CP ou CP/CE1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 20 € à chaque élève.

Les crédits sont prévus au budget 2025.

POINT 4**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025**

Le maire rappelle les taux en vigueur :

31.18 % pour la Taxe Foncière Propriétés Bâties

98.70 % pour la Taxe Foncière Propriétés Non Bâties

14.56 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il propose de ne pas les augmenter.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le maintien des taux tel que ci-dessous :

TFPB :	31.18 %
TFPNB :	98.70 %
THRS :	14.56 %

POINT 5**BUDGET 2025****- BUDGET PRINCIPAL ET - BUDGET ANNEXE RESEAU CABLE**

Le maire rappelle que les 2 propositions de budgets (Commune et Réseau Câblé) ont été envoyées par mail.

Il propose de ne pas entrer dans les détails car la commission des finances l'a déjà fait lors de sa réunion du jeudi 27 mars 2025.

Au fonctionnement, il propose de passer en revue les chapitres, et si quelqu'un a une question en particulier, il pourra la poser à ce moment-là.

A l'investissement, il propose de passer chaque opération en détail.

Au moment de l'énumération des subventions aux associations, M. Pascal Thomas demande pourquoi l'association sportive de foot va toucher 1000 € et celle de handball que 500 €.

Le maire informe que celle de handball fait partie de la MJC.

Mme Sylvie Pfeifer demande à quoi correspond la recette encaissée à l'article 74748. Le maire dit qu'il s'agit de la participation de la commune de Zittersheim aux frais de l'école.

Mme Dominique Schmitt-Merx demande si les communes de Rosteig et Puberg, qui vont arriver à la rentrée prochaine, payeront aussi. Le maire répond que oui.

A l'opération « gymnase », le maire informe que l'éclairage est terminé depuis la veille.

A l'opération « cimetière », le maire informe que 90 emplacements vont être libérés car non renouvelés. Mme Séverine Dettwiller demande si on pourra y mettre des cases urnes. Le maire répond non.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le budget de la Commune comme suit :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	1 300 000 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	2 800 000 €

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le budget du Réseau Câblé comme suit :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	98 000.00 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	51 032.83 €

POINT 6

DELEGATION DE SIGNATURE POUR LA VENTE DE TERRAINS

Le maire informe qu'il est en train de vendre les locaux de l'ancienne ferme de ses parents.

Il ne pourra pas signer les documents d'urbanisme en rapport avec cette vente.

Le maire propose que ce soit M. Sylvain Cunrath, 2^{ème} adjoint, qui prenne cette délégation.

Le Conseil Municipal, à la Majorité (1 Abstention : M. S. CUNRATH), désigne M. Sylvain CUNRATH pour signer les documents qui seront en rapport avec cette vente.

POINT 7

COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire a mis à disposition, gratuitement, la salle du centre socioculturel :
 - Pour un atelier « aidants et scènes de vie » organisé par la Com Com les vendredis 7 – 14 et 21 mars 2025, de 13h30 à 16h30.
 - Pour un atelier « avancer en âge et penser son habitat de demain » organisé par la Com Com le jeudi 3 avril 2025, de 8h30 à 17h.
- Mme Christine Doerflinger, en charge des affaires scolaires, informe
 - avoir signé et autorisé 1 dérogation scolaire émanant d'1 famille de Meisenthal (la maman travaille à Wingen et a besoin du périscolaire)
 - avoir signé et autorisé 1 dérogation scolaire émanant d'1 famille de Petersbach (l'enfant est gardée par les grands-parents à Rosteig)
 - avoir signé et autorisé 3 dérogations scolaires de 3 familles de Rosteig.

POINT 8**DIVERS**

- Le maire informe que la nouvelle gérante de la pizzeria à emporter « Don Camillo » a sollicité l'autorisation d'exploiter une petite licence de vente à emporter de boissons du 3^{ème} groupe. La sous-préfecture souhaite connaître l'avis du maire. Celui ne souhaitant pas prendre la décision seule, il demande l'avis du conseil municipal. Celui-ci émet un avis favorable.
- Comme évoqué dans une précédente réunion, le maire fait un point financier des dépenses engagées pour le gymnase depuis son acquisition. Les travaux sont listés ; ils s'élèvent à un peu plus de 190 000 €.
- Le maire informe qu'il se rendra, avec un petit groupe, à Burgkirchen le week-end du 1^{er} mai à titre privé.
- Le maire informe que la traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le lundi de Pâques. Le rendez-vous pour la préparation est fixé à 9 heures.
- Mme Christine Doerflinger informe que M. Jacky Bergmann propose d'organiser une petite ballade sur les lieux emblématiques de la bataille de Wingen pour ceux que ça intéresse. Une date sera proposée ultérieurement.
- Mme Christine Doerflinger fait un point sur l'opération « nettoyage de printemps ». Elle informe que les personnes qui ont œuvré à la Kohlhutte ont ramassé beaucoup de canettes mais qu'ils n'ont pas tout pu faire et vont reprogrammer une séance. Elle dit qu'il y a aussi un gros nettoyage à faire à la Huhnerscherr.
- Mme Catherine François et M. Pascal Thomas informent que les riverains de la rue des Tisserands n'ont pas été destinataires d'informations concernant la fin des travaux dans cette rue. Ils demandent si une date est connue.
M. Sylvain Cunrath répond que la pose du revêtement ne peut pas se faire sans avoir fait de testes d'affaissement.
Mme Catherine François déplore le manque de communication.
Elle suggère que la commune devrait venir en aide aux personnes âgées pour ramener leurs poubelles au lieu de regroupement près de la mairie. Le maire répond que ce n'est pas le travail des ouvriers communaux mais que cela pourrait être fait par les voisins dans un cadre d'entraide.
Mme Catherine François déplore aussi que des travaux ont été réalisés sur son terrain privé sans en avoir été avisée.
- Mme Séverine Dettwiller pense qu'il faut revoir les horaires d'extinction de l'éclairage public en fonction de l'arrivée du dernier train le soir (23h44) et le premier du matin (5h38).
- Mme Séverine Dettwiller demande où en est le désenclavement du quartier Laliue.
Le maire informe que le dossier passera en conseil communautaire le lendemain (10 avril). C'est le scénario 3 qui sera proposé, avec un déploiement en 2 phases : une 1^{ère} phase avec la création d'une route jusqu'à l'usine Laliue pour dans un 2^{ème} temps une route pour le reste du quartier.
Mme Séverine Dettwiller demande si cela nécessitera encore des études. Le maire répond oui. Le projet devrait se faire en 2030.
M. Sylvain Cunrath informe que les collectivités n'ont pas le droit de financer un accès privé.
Mme Séverine Dettwiller demande si une solution de logements pour les nouveaux emplois a été trouvée. Le maire répond qu'il est en contact avec un promoteur pour un projet de 60 logements sociaux.

- Le maire informe qu'il ne sera plus possible de faire de bulletin communal à la fin de l'année en raison de la période préélectorale. Peut-être qu'un bilan pourrait être fait pour l'été. La commission communication se réunira le 29 avril pour en discuter.
- M. Pascal Thomas demande si le nombre de conseillers municipaux est connu pour les prochaines élections. Le maire pense qu'il restera à 19.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h30.

Le Maire, Christian DORSCHNER 	La secrétaire de séance, Florence LEININGER 
--	---